

# Concept de sélection pour le Short Track en vue de la participation aux Jeux Olympiques d'hiver 2022 de Pékin

Version : 24.12.2020

## 1 Base

Les directives de qualification (« Qualification System ») définies par la fédération internationale (FI) et le CIO, ainsi que les Directives relatives à la performance de Swiss Olympic pour les Jeux Olympiques d'hiver 2022 de Pékin « Viser la performance et battre ses records » servent de base à l'élaboration du présent concept de sélection.

## 2 Date de la manifestation

Jeux Olympiques d'hiver 2022 de Pékin : 04 – 20.02.2022

Programme détaillé des compétitions : <https://www.beijing2022.cn/fr/>

## 3 Nombre de participants / quotas

### 3.1 Dispositions du CIO relatives aux places de quota

Nombre total de participants autorisés (places de départ) en short track :

- 52+4(pays hôte) hommes
- 52+4 /pays hôte) femmes
- 104 resp.112 athlètes au total

Nombre d'athlètes autorisés par compétition/distance :

| Hommes       | Quota maximum | Femmes       | Quota maximum |
|--------------|---------------|--------------|---------------|
| 500m         | 32            | 500m         | 32            |
| 1000m        | 32            | 1000m        | 32            |
| 1500m        | 36            | 1500m        | 36            |
| Relais 5000m | 8 équipes     | 5000m relais | 8 équipes     |

Nombre maximal d'athlètes autorisés par CNO :

|       | Quota maximum   | Quota spécifique par course                    |
|-------|---|--|
| Homme | 5 (avec équipe de relais)<br>3 (sans équipe de relais)  | 3 course individuel<br>1 équipe pour le relais |
| Femme | 5 (avec équipe de relais)<br>3 (sans équipe de relais)  | 3 course individuel<br>1 équipe pour le relais |
| Team  | 1 équipe en relais mixte                                |  |
| Total | 10 (avec équipe de relais)<br>6 (sans équipe de relais) |  |

Les quotas par sexe gagnés par les comités nationaux olympiques (CNO) sont basés sur les résultats obtenus par les membres nationaux de l'ISU dans les quatre (4) classifications spéciales de qualification olympique (SOQC) par sexe et dans la classification spéciale de qualification olympique (SOQC) du relais par équipes mixtes.

Chaque SOQC est basé sur trois (3) meilleurs résultats sur quatre (4) résultats sur la distance respective obtenue lors des quatre (4) compétitions de la Coupe du monde short track de l'ISU désignées par l'ISU qui auront lieu entre septembre et décembre 2021.

### 3.2 Critères de qualification selon les directives de la FI / du CIO

Les directives de la FI / du CIO s'appliquent conformément aux « SYSTÈMES DE QUALIFICATION POUR LES XXIV<sup>ES</sup> JEUX OLYMPIQUES D'HIVER, PÉKIN 2022, INTERNATIONAL SKATING UNION, Short Track Speed Skating ».

## 4 Sélections

### 4.1 Dispositions générales

Les sélections définitives sont décidées par la Commission de sélection de Swiss Olympic.

### 4.2 Période de sélection et compétitions de qualification

Toutes les compétitions définies par la fédération nationale et disputées pendant la période suivante seront prises en considération par la fédération nationale pour évaluer les athlètes et motiver la proposition de sélection adressée à Swiss Olympic.

Période de sélection : 01.09.2021 -5.12.2021

Compétitions définies par la fédération nationale :

- Toutes les épreuves de Coupe du monde disputées pendant la période de sélection

Si une compétition de qualification prévue est annulée, la fédération nationale peut, en accord avec Swiss Olympic, en désigner une autre dont les conditions permettent d'atteindre la performance exigée. Si le nombre des participants à une compétition de qualification est faible, Swiss Olympic peut annuler sa reconnaissance en tant que telle ou la pondérer différemment, après en avoir discuté avec la fédération nationale.

#### **COVID-19 - Sélections en cas d'annulation de compétition en 2021**

Si plusieurs compétitions définies au point 4.2 sont annulées en 2021, la fédération, en consultation avec Swiss Olympic, se réserve le droit d'ajuster les critères principaux.

Les ajustements des critères et des compétitions de sélection (lieu, date) seront communiqués aux athlètes et aux entraîneurs par la fédération après consultation avec Swiss Olympic.

### 4.3 Critères de sélection

Critères principaux :

Pour pouvoir faire l'objet d'une proposition de sélection, les athlètes doivent remplir les critères suivants (par discipline) :

- Se classer dans le top 32 sur le 500 m, le 1000 m ou top 36 pour le 1500 m lors d'une épreuve de Coupe du monde ISU disputée pendant la période de sélection

**Atteindre les performances exigées (critères principaux) ne débouche pas automatiquement sur une sélection pour les Jeux Olympiques d'hiver 2022 de Pékin.**

Critères supplémentaires :

Si le nombre d'athlètes remplissant les critères principaux excède le nombre de places de quota disponibles, la Commission de sélection de la fédération nationale spécialisée choisit quels sont les athlètes qui feront l'objet d'une proposition de sélection en fonction des critères supplémentaires suivants :

- Obtenir une place de quota
- Evaluation de l'entraîneur
- Evolution de la courbe de forme (résultats) pendant la période de sélection
- Etat de santé
- Potentiel en vue des JO 2026 de Milan

**Si un pays ne profite pas de la totalité de son quota d'athlètes, la réattribution des places laissées libres n'est pas systématique. Une place de quota réattribuée (Reallocation) ne peut être occupée que par un athlète remplissant les critères de sélection correspondants.**

#### 4.4 Clause médicale

Les athlètes dont le potentiel d'obtention d'une médaille ou d'un diplôme est avéré peuvent bénéficier d'une réglementation spéciale pour des motifs médicaux.

Le certificat médical doit être établi **directement après** le début de la maladie ou la blessure. La fédération nationale propose en même temps d'autres compétitions de sélection ou critères d'évaluation à Swiss Olympic.

#### 4.5 Commissions de sélection

La Commission de sélection de la fédération nationale comprend les membres suivants :

- Jan Caflisch, Chef commission speed
- François Willen, Chef du sport d'élite
- Evita Krievane, entraîneur national

La Commission de sélection de Swiss Olympic se compose de :

- Ralph Stöckli, Chef de Mission (présidence)
- Jürg Stahl, Président de Swiss Olympic
- Ruth Wipfli-Steinegger, membre du CE
- Martina van Berkel, membre du Conseil exécutif de Swiss Olympic et représentante de la commission des athlètes

La Commission de sélection de Swiss Olympic veille à ce que la proposition de sélection de la fédération nationale respecte les critères et directives susmentionnés, et prend les décisions en lien avec la sélection en s'appuyant sur la demande de la fédération nationale.

## 5 Communication

Le présent concept de sélection est établi en deux exemplaires à signer. Après approbation du chef d'équipe, il est publié pour l'hiver 2020/2021, en même temps que les documents relatifs à l'ensemble des autres sports, dans le cadre d'une conférence de presse et sur le site Internet de Swiss Olympic.

La fédération nationale s'assure que les athlètes et les entraîneurs impliqués ont vu et lu le concept de sélection et en ont pris connaissance.

Après la confirmation de la sélection par la Commission de sélection de Swiss Olympic, le Chef de Mission informe oralement le chef d'équipe. Ce dernier transmet également les informations aux athlètes concernés oralement (même en cas de décision négative). Le Chef de Mission et le chef d'équipe décident de la date à laquelle le communiqué préparé par Swiss Olympic sera publié. Le chef d'équipe est responsable de la communication au sein de la fédération nationale et du respect du délai d'embargo.

## 6 Agenda

- Début de la période de sélection (cf. 4.2) : 01.09.2021
- Fin de la période de sélection (cf. 4.2) : 05.12.2021
- Obtention des places de quota par la fédération internationale : 13.12.2021
- Date de réallocation : 17-21 janvier 2022
- Confirmation par Swiss Olympic des places de quotas à la fédération internationale : 14.01.2022
- La fédération nationale dépose la demande de sélection auprès de Swiss Olympic le : 14.01.2022
- Date officielle de la sélection : 18.01.2022 (Sport entries 24.01.2022, 23 :59 h, heure locale Chine)